L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux, No 75, rue de Chartres,

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 1er JUILLET.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE,

Au coin des rues Camp et Gravier,

ONZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes pour l'année expirée le 30 février 1865...		$228,711 69
Savoir—Primes [illegible]	133,069 99	
de [illegible]	46,912 00	
de [illegible]	48,729 67	
		$228,711 66
En moins, primes remboursées...	$12,428 34	
de primes non déterminées...	32,966 00	
		$38,066 34
Montant net des primes...		$190,645 32
Parties payées, savoir—		
Pertes d'incendie...	$38,391 24	
[illegible] mer...	55,210 22	
[illegible] rivières...	2,325 39	
		$97,926 85
Taxes et [illegible] intérieur...	$17,981 39	
Rassurances, frais, &c., inférieur au mont...	16,979 00	
		$34,960 39
		$132,886 17
Reçu de [illegible]		$57,759 15
Sur [illegible] d'intérêt net des [illegible] payés...		23,823 20
Bénéfice net...		81,582 17
Montant net des primes...		$108,615 34
A déduire—montant des participations de [illegible]...		26,466 17
Montant net des primes participant...		$165,129 17

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Fonds en propriétés foncières...	$62,776 75
Fonds en hypothèques sur propriétés foncières...	$39,360 00
Fonds en bons de la ville et autres bons...	101,330 00
Fonds en actions de banques...	56,300 00
Fonds en actions de la Compagnie d'assurance...	
Mémoire...	101,746 00
Fonds garantis par des valeurs...	30,150
Espèces...	26,721 00
Primes en voie de perception...	42,666 16
Diverses sommes dues à la Compagnie...	41,713 41
Bons échus...	34,256 00
Total...	$659,053 57

Le susdit tableau est une copie tirée des livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.
L. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et souscrit par devant moi, ce 21 mars 1865.
SAMUEL MYERS,
Deuxième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de scrip non encore payés, à partir du 1 mai prochain et ont de plus décidé un dividende de scrip de vingt cinq pour cent sur le montant des primes participant pour l'année expirée le 30 février 1865 et il sera émis des certificats pour le dit dividende à partir de ler juillet prochain.

CHARLES BRIGGS, Président.
A CARRIERE, Vice Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS

Chas Briggs, E. Gruner,
Aug. Carriere, Arch Montgomery,
Geo A Fosdick, Chs Ledlie,
E Rogers, J. Vinen,
Manl. Fuchs, John S. Hermandi,
Edward Depelchin, A Fredieu,
F Anderson, A F Hobson,
A R Middleton, N M Rennchi,
Alfred Kenny, H J Venn,
G W Hyman, Alfred Delhomme,
Geo W Dunbar, C G Teichert,
E F Hockenjos, Chs Weisham,
F W Schonfield, F A Leiling,
Jas Jackson, J. A. Stone,
G W Coates, E Piesigo,
Charles Wendel, E Marquess,
Wm Frohn,

21 mars au 1er mai—ap 1 j 1

HUITIEME TABLEAU ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Hope,

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1865...			$31,905 08
Savoir : sur les risques d'incendie...	$22,065 69		
dito de mer...	9,149 34		
dito de rivière...	3,914 72	$35,129 85	
Moins les primes remboursées...	1,613 69		
Primes non déterminées...	13 741 17	15,354 86	$20,580 99
Montant net crédit du compte des profits et pertes...			12,980 29
Primes payées dans l'année...			79,835 66
Parties payées dans les années précédentes, savoir : sur les risques d'incendie...	3,552 69		
dito de mer...	16,493 42		
dito de rivière...	1,867 64	27,713 47	
20 0/0 remis aux assurés...	13,856 73		
Réassurances...	9-8 50		
Taxes...	9,636 86		
Dépenses, intérêt et escompte...	10,107 42	33,719 33	$61,432 80
Gain net...			18,421 05

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets de caisse...		32,900 00
Billets appartenant à la Compagnie, provenant de primes non payées, et balance de compte du montant payé...	86,725 85	
Fonds garantis par des valeurs...		
Actions de banques et autres actions...	31,685 41	
Effets pour primes à recevoir échéances...	12,007 01	
Actions de banques et autres actions...	13,315 74	
Bons échus...	3,419 54	
Primes en voie de perception...	16 548 99	
En caisse...	30,649 20	190,988 22
Total de l'actif...		$223,888 22

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le dix mai 1865, pardevant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés les sieurs Pierre Foucher, président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact, et une copie correcte des livres de ladite Compagnie.

H. FETCHAUD, président.
LOUIS BARNETT, secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce dit mai 1865.
ED. MEUNIER,
Troisième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

La Direction a déclaré aujourd'hui un dividende de neuf pourcent sur actions, formant le capital de la Compagnie, ainsi dividende et libre de toute taxe du gouvernement et provient d'un gain net réalisé dans l'année expirée le 31 avril 1865. Ce dividende sera crédité ultérieurement sur les billets donnés pour actions et payables.

—DIRECTEURS—

T N Blake, F. Balenden, L. Poigue,
M Barnett Jr, G. W. Bradbury, F. Pecholier,
J P St-Amand, J. Vinen Jr, H. Fetchaud.

12 mai—1 j

Compagnie d'Assurance

L'UNION

de la Nouvelle-Orléans.

Huitième Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exigent la loi et un ordre spécial.

Primes reçues pendant l'année expirée le 30 avril 1865... $78,341 00
Primes sur les risques d'incendie... 2,542 15
" " " de rivières... 20,767 85
" " " de mers...
En moins, primes remboursées... 101,651 00
Primes non expirées le 30 avril 1864... 17,662 00
Primes non expirées le 30 avril 1865... 19,771 00
Primes payées dans la même période, savoir : Parties sur les incendies... $19,765 71
" " " de rivières... 14,767 00
" " " mers... 12,759 30
Total des pertes... 47,192 00
Réassurances... 2,127 91
Dépenses et intérêt sur escompte... 32,294 13
Taxes et Revenu intérieur... 14,183 16
Valeur payé rembourses... 17,769 94
En réserve pour risques non expirés... 24,296 00 — 134,762 00
$16,189 00
Ils ont comme suit :
Billets en caisse... 145,776 00
Fonds garantis par hypothèques... 32,100 00
Fonds garantis par actions... 32,100 00
Billets pour primes... 32,100 00
Bons... 32,000 00
Actions, banques et autres garanties... 32,000 00
Fonds à payer pour assurances... 32,100 00
En caisse... 32,100 00
Primes en voie de perception... 32,100 00
Propriétés diverses... 9,500 00
$500,000 00

Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de cette Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans

Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 12 mai 1865.
M. BERNIER, Juge de Paix.

Les Directeurs ont décrété, en faveur des actionnaires, un dividende de trente pour cent sur le montant payé, lesquels pour cent de ce dividende sont comptant et le reste sera porté en crédit du stock payé. Il en est de plus résolu de payer six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip ainsi payés.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Jos J Adams, F Bouchee
J H Kinsr, J Pohlen,
G Gaillard, Jos Darwaldt,
F Gonzales, A Fernandez,
L Fabacher, J A Fernandez,
R H Ogden, J A Sanchez,
W. B. Schmidt, A Gaudin,
G Gaudin.

15 mai—1 j

FONTOMARTE AIN HAIL ROAD

SPRING AND SUMMER ARRANGEMENT.

Pass to and from Spanish Fort and Lake Shore every 30 minutes.

Omnibus connection 15 minutes each way.

ON and after SATURDAY, 1st April, 1865, the trains will leave as follows:

DEPARTURE OF CARS.

FROM CITY SIDE.		FROM LAKE SIDE.	
6 o'clock	A. M. leave our office	6½ o'clock	A. M. at the wharf.
7½ "	"	7 "	"
8 "	"	7½ "	"
10½ "	"	8 "	"
12 "	" M.	8½ "	"
1 "	P. M.	9 "	"
2 "	"	9½ "	"
3 "	"	10 "	"
4 "	"	10½ "	"
5 "	"	11 "	"
6 "	"	11½ "	"
7 "	"	12 "	" M.
8 "	"	1 "	"
9 "	"	1½ "	"
10 "	"	2 "	"
11 "	"	2½ "	"
		3 "	"
		3½ "	"
		4 "	"
		4½ "	"
		5 "	"
		5½ "	"
		6 "	"
		6½ "	"
		7 "	"
		7½ "	"
		8 "	"
		8½ "	"
		9 "	"
		9½ "	"
		10 "	"

Passengers for Spanish Fort must notify Conductor prior to the departure of the train.

C. FARRELL, Superintendent.

INSTITUTIONS

LOUISIANA ACADEMY.

Institution dirigée par M. A. *Forejac*

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134 entre Dauphine et Bourgogne.

Pour renseignements et détails s'adresser au Principal.

Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'Institution, rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 1 déc—

ECOLE

Française, Anglaise et Espagnole.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SUPERIEUR.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

CLASSES DU SOIR.

944, 946, 948, Rue des Remparts.

16 juin—1 j

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

275.....*RUE DAUPHINE*.....275.

Ouvert pour le renouvellement, représentants prospectus à l'institution, ou chez les principaux libraires.

INSTITUTION LOCQUET.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES.

RUE DU CAMP

No 199 et 201, entre Julie et St. Joseph

Pour renseignements, s'adresser au local de l'institution, ou des prospectus quand délivrés. 7déc—6m

Institut St-Charles

Dirigé par Mme C. MACÉ.

Pensionnat et Externat pour les Demoiselles

104.....RUE BOURBON.....104

En face de l'Opéra.

Cette institution, transférée dans une des plus vastes maisons de la ville, peut aujourd'hui recevoir un plus grand nombre de pensionnaires. Le local vient d'être disposé de manière à satisfaire à toutes les exigences d'un établissement de ce genre; la cour est vaste, aérée, entourée; les salles d'étude et les dortoirs sont parfaitement aérés.

Les différentes attenantes à cette institution sont toujours classées parmi les meilleures de la ville. M. Germain, ancien chef d'institution à Paris, est, depuis plusieurs années, chargé des cours d'histoire et de littérature.

S'adresser à l'institut pour avoir des prospectus.

20août—

TAKE DIRECTE DES ETATS-UNIS:

Commission de la taxe directe des Etats-Unis pour l'Etat de la Louisiane.

Bureau, rue de la Commune, No. 186

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1865.

LE TABLEAU des TAXES de la rive droite du Mississippi est ouvert, afin que toute personne intéressée puisse en faire rire, en vertu d'une loi du Congrès, laquelle est intitulée: "Acte pour la perception de taxes directes dans les districts insurgés et pour d'autres fins," et a été approuvée le 7 juin 1862—devront être payées, au bureau No 186 de la rue Commune, Nlle-Orléans, dans les quinzaine jours qui suivront le SIX JUIN 1865.

Tout les terrains ou dominés de terre situés dans les limites des dits Districts ou Wards et sur lesquels les taxes n'auraient pas été payées dans les dits quinzaine jours, seront forfaits au profit des Etats-Unis.

Les personnes qui voudront payer les taxes sont priées de donner le numéro de la section, de leur service ou de leurs lots. Elles devront tête bêche d'après leurs dernières reçus de taxes d'Etat.

Les Wards constituent le TROISIEME DISTRICT MUNICIPAL.

Les billets de Trésor sont les seuls reçus en paiement des Taxes.

E. M. RANDALL,
GEO. W. AMES,
H. F. BORZANO,
Commissaire de la taxe directe des Etats Unis pour la Louisiane.

Pour copie conforme, R. S. DERICKSON. 4 juin—6tf

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

—Septième état annuel—

LES Directeurs, conformément à la charte de la susdite Compagnie, soumettent l'état suivant de ses affaires au 30 avril 1865.

Primes reçues du 1er mai 1864 au 30 avril 1865

Sur les risques d'incendie...	$140,935 20	
Sur les risques de mer...	27,172 15	
Sur les risques de rivières...	20,111 79	$188,219 14
Montant des primes...		$174,684 05
Primes payées et soldées		
Sur les risques d'incendie...	$73,321 20	
Sur les risques de mer...	35,792 51	
Sur les risques de rivières...	17,649 21	86,722 91
Plus frais généraux, commissions, réassurances, remboursement et escompte de pertes, intérêts, [illegible]	11,347 04	79,069 94
Balance...		$95,614 11
Moins intérêts sur scrip...		16,000 00
Bénéfice de l'année...		$80,374 00

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets garantis par hypothèques et actions...	$154,000 00
Scrip pour primes...	37,746 00
Scrip d'assurance...	30,000 00
Propriétés foncières...	50,000 00
Actions de banque, bons de la ville et autres, &c...	$383,500
Mém. montant de billets, &c.	
Primes en voie de perception...	50,000—188,500 00
En caisse...	32,542 17
	$608,765 16

Ce susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de cette Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
WM. H. RICE, secrétaire pro. tem.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 20 mai 1865.
SAMUEL MYERS,
Deuxième Juge de Paix, Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu que l'intérêt dû sur les certificats de profit non encore payés, sera payé à partir du 1 mai prochain, et ont de plus décidé un dividende de vingt cinq pour cent sur le montant des primes participant pour l'année expirée le 30 avril 1865, et il sera émis des certificats de dividende, des certificats à partir du deuxième jour d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
GEORGE JORAN, vice-président.
WM. H. RICE, secrétaire pro. tem.

Directeurs :

Thomas A Adams, Geo. Joran,
J H Kenner, W G Robinson
N B Kenner, C E Seddons
Wm Kennedy, H Kenner
Gustave Schmidt, J Kenner
A Delhi, J H Kenner
Geo Geddes, A Fernandez
Hugh Cole, F Moro
Geo J Hanna, G Detrosier
A G Brown, A Fernandez
G W Guthrie, J A Schmidt
Geo Schmidt, A Fernandez
F F Fisher, A Fernandez
J H Kenner, Thos I Dix
A G Brown, A Fernandez
C L Brown, A Fernandez, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES CITOYENS.

Nlle Orléans, 1er décembre 1864.

CONFORMÉMENT aux stipulations de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes sur les risques d'incendie...	$128,189 94	
Primes sur la marine...	22,005 64	
Primes sur les rivières...	19,955 64	$170,149
Primes en moins, frais compris...	$20,715 00	
Primes non déterminées...	7,388 00	
		$28,103
Montant net des primes...		$142,046
Primes payées et soldées		
Sur les risques d'incendie...	$38,824 01	
Sur les risques de mer...	20,201 79	
Sur les risques de rivières...	9,969 20	
		$68,995
Remboursement...	$20,122 27	
Frais généraux, commissions, intérêts, escompte et pertes...	5,180 30	
Dividende...	19,470 20	
Balance...	32,000 00	
		137,267
Montant net que la Compagnie reçoit pour les primes non expirées...		$4,684
Montant des primes non expirées...		$37,202
Primes en voie de perception...		41,162
Primes en retard de recevoir...		145,192
Bons de la ville et actions de banques...		32,811
Primes payées par des assurés en banque...		12,000
Primes payées par des assurés...		15,000
Primes payées par des assurés...		17,000
Primes payées par des assurés...		17,844
Total de l'actif...		$305,202

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le dix mai 1865, pardevant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés les sieurs Pierre Foucher, président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact, et une copie correcte des livres de ladite Compagnie.

H. FETCHAUD, président.
LOUIS BARNETT, secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce dit mai 1865.
ED. MEUNIER,
Troisième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

La Direction a déclaré aujourd'hui un dividende de neuf pourcent sur actions, formant le capital de la Compagnie, ainsi dividende et libre de toute taxe du gouvernement et provient d'un gain net réalisé dans l'année expirée le 31 avril 1865. Ce dividende sera crédité ultérieurement sur les billets donnés pour actions et payables.

—DIRECTEURS—

T N Blake, F. Balenden, L. Poigue,
M Barnett Jr, G. W. Bradbury, F. Pecholier,
J P St-Amand, J. Vinen Jr, H. Fetchaud.

12 mai—1 j

AVIS AUX INTANTS.

Bureau du Recteur, salle No 6 de l'Hôtel de Ville.

Nlle-Orléans, 19 juin 1865.

Les commissaires, présents à l'assemblée des parents et résidences des directeurs de la ville de la Nlle-Orléans, adressent à nos concitoyens, en conformité avec la 5e section de la 3e Madison Wells, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane—laquelle est datée du 5 mai 1865, l'action enregistrement est prescrite à partir de la dernière date. De plus, conformément à la dite Proclamation, il ordonnons du nouvel enregistrement à dater de cette date, de l'heure de midi à 3 heures de l'après-midi bornes dans par la loi.

Désirant sincèrement faciliter la mise à exécution de cette Proclamation, il invite respectueusement ses concitoyens à se conformer sans délai à la loi. S'ils négligent de le faire, ils seront nécessairement privés du droit de suffrage.

Il enfin à l'usage de chaque votant trois les renseignements ci-dessous :

1—Le nom et le résidence de l'électeur.

2—Depuis combien de temps il demeure dans l'Etat, dans la Paroisse et dans le District.

3—S'il est né ou si il est en d'il est naturalisé.

4—Comment, quand et où il a été naturalisé. Le lieu où il a été naturalisé, le produit des certificats de naturalisation ou, et le certificat est perdu, un certificat du greffier de la Cour par laquelle la naturalisation a été accordée.

5—Le nécessaire de l'électeur qu'on regard de l'occupation [illegible] des [illegible].

6—Les noms des [illegible] des électeurs. Extrait de la Constitution de 1864.

"Art. 1—Tout blanc qui a atteint l'âge de vingt ans, et demeuré dans l'Etat pendant les douze mois qui ont précédé l'élection et les trois derniers mois dans la paroisse où il offre de voter et qui sera citoyen des Etats Unis, aura le droit de voter."

Chaque électeur devra en outre prendre le serment de serment d'amnistie présenté dans la proclamation du Président, du 8 décembre 1863, en date ville de 20 mai 1865 et sera dûment signée par lui devant une autorité compétente.

Voici une copie du serment présenté dans la proclamation du Président, du 20 mai 1865, laquelle a remplacé la proclamation du 8 décembre 1863, à partir de jour où elle a été promulguée :

"Je jure ou affirme solennellement, en présence de Dieu Tout Puissant, que j'avoue je désormais fidèlement la Constitution des Etats Unis et l'Union des Etats formés par cette Constitution; que j'obéirai fidèlement à toutes les lois et proclamations faites pendant la rébellion relativement à l'émancipation des esclaves. Que Dieu me soit en aide."

Le serment est imprimé à partir du 20 mai 1865 et sera rigoureusement exigé.

Les Registres seront ouverts quotidiens de nos commissaires sur tout ce qu'on en obtiennent le lot; afin qu'ils ne perdent pas de temps lorsqu'ils viendront en faire inscrire. Il espère qu'ils seront prêts, en ce présentant, à fournir les informations et les documents requis comme conditions l'enregistrement, qu'ils verront à nécessité de venir se faire inscrire sans retard et éviteront ainsi la [illegible] qui sera exigée quand les [illegible] ne présentant au grand nombre, au [illegible] enlèvement lorsque l'enregistrement est sur le point d'être clos, avant une élection.

C. W. STAUFFER,
Préposé à l'Enregistrement.

Approuvé,
J. MADISON WELLS,
Gouverneur de la Louisiane.

15 juin

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

ONZIEME ETAT ANNUEL

CONFORMÉMENT à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes pour l'année expirant le 31 mai 1865, y compris les primes non expirées de l'année précédente... $[illegible]

Sur les risques d'incendie...	$555,106 00	
Sur les risques des rivières...	27,177 00	
Sur les risques des mers...	751,977 71	
Total des primes...	$1,714,257 00	
En moins—Primes non expirées le 31 mai 1864...	$[illegible]	
Primes non [illegible]...	4 [illegible]	
		153,356 00
Montant net des primes du 31 mai 1865...		$[illegible]
Parties payées pendant l'année		
Sur les risques d'incendie...	$[illegible]	
Sur les risques des mers...	314,276 26	
Sur les risques des rivières...	19,164 47	
		$[illegible]
Taxes...	$[illegible]	
Réassurances et Profits et Pertes...	69,000 16	
Dépenses, intérêts et escompte...	75,996 21	
Remboursement, 10 pour cent...	24,000 00	
Dépenses, intérêts et escompte...	22,511 17	
		$272,252 [illegible]
Balance net...		$150,166 15

L'actif de la Compagnie est comme suit :

En caisse...	$[illegible]
Propriétés foncières...	50,000 00
Bons de la ville...	30,000 00
Bons de la Compagnie du Gaz...	1,000 00
Billets garantis par hypothèques...	321,864 00
Billets garantis par nantissements...	16,343 17
Bons échus...	1,000 00
Effets en renouvellement...	140,000 00
Primes en voie de perception...	60,000 00
Sorties de compagnie non [illegible]...	1,000 00
Bons de l'Etat...	1,000 00
	$1,130,171 91

En moins :

Intérêts dus et non échus... $30,725 30
Intérêts payables en juillet 1865... 56,000 00
| | 91,932 53 |
| Actif net... | $1,021,479 [illegible] |

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le huit juin [illegible], pardevant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la dite paroisse, se sont présentés les sieurs Pierre Foucher, président, et Paul Fouchet, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact, et une copie exacte des livres de la Compagnie.

Signé CHARLES SAGORY, Président.
Signé P. FOURCHÉ, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 8 juin 1865.
Signé ED. MEUNIER, Sur Juge de Paix.

A la majorité des Directeurs, ceux-ci ont résolu de payer à partir de ce jour, un dividende, en sorte, de QUARANTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année expirée le 31 mai 1865, et de payer en outre un bon net pour cent. Il n'est rien [illegible] pour [illegible] les billets [illegible] sur tous les billets émis par la Compagnie.

DIRECTEURS.

F. Hanson,	J. M. Hall,
Ed Chapman,	A. F. Bell,
J. Bell,	Chas. Sagory,
David McCord,	Chas. Sagory,
Thos. Sagory,	P. Fourcher,
	P. Fourcher,

1 juin—1 j

Mercantile Mutual Insurance Company

ELEVENTH ANNUAL STATEMENT,

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

STATEMENT

Amount of premiums for the year ending 31st May, 1865, including unexpired premiums of the previous year:

On Fire Risks...	$135,105 00	
On Marine Risks...	142,147 71	
On River Risks...	37,372 50	
Total premiums...	$[illegible]	
Less unexpired premiums on		
Fire Risks...	$163,715 00	
Marine Risks...	31,[illegible] 00	[illegible]
Premiums earned...		$[illegible]
Amount of losses paid during the year...	$71,[illegible] 00	
On Fire Risks...	114,276 26	
On Marine Risks...	18,764 17	
On River Risks...		
Total losses...	$204,211 43	
Reinsurance and profit and loss...	73,[illegible] 31	
Ten per cent. scrip...	22,[illegible] 00	
Expenses, less interest...	32,811 17	472,[illegible] 00
Net Profit...		$[illegible]

The company have the following assets:

Cash in Bank and on hand...	$[illegible]
Real Estate...	30,[illegible] 00
City Bonds...	32,[illegible] 00
Gas Light Bonds...	32,[illegible] 00
Bonds secured by mortgage...	377,[illegible] 00
Notes secured by pledge...	100,[illegible] 00
Bills receivable...	100,[illegible] 00
Bank Stocks...	145,[illegible] 00
Premium notes and bills receivable...	32,[illegible] 00
Portion of stock Commission...	3,[illegible] 00
Leasehold State Bonds...	1,[illegible] 00
	$1,130,171 91

Amount outstanding liabilities due on scrip... $[illegible]
Interest payable in July next on outstanding scrip... 30,000 00 — $1,[illegible]
Net assets... $1,021,479 [illegible]

STATE OF LOUISIANA.

Parish of Orleans, City of New Orleans.

On this 11th day of June, A. D. 1865, before me, the undersigned, Judge of the Peace and for the said City and Parish, personally came and appeared CHARLES SAGORY, President, and PAUL FOUCHER, Secretary, of the Mercantile Mutual Insurance Company of New Orleans, who, being duly sworn, deposed on oath, that the foregoing and annexed statement is true, and that the above statement is true, and a correct transcript from the books of the company.

CHAS. SAGORY, President.

P. FOUCHER, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this day, June 11th, 1865.

E. MEUNIER,
United States Judge of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 5th of June, 1865, it was resolved to declare a semi-annual dividend of [illegible] cent, on the net earnings for the year ending on 31st May, 1865, for which scrip will be issued on or after the last day of August next, and to pay a dividend of the last half of August scrip, on the 1st day of August next, payable in current exchange, at the banking house of the Company, viz:

DIRECTORS:

J M Hall,	A J Bell,
Chas. Sagory,	Pierre Foucher,
Ed. Chapman,	M. Pelz,
	David McCord,
	J J Gardner,
	J Vinen, Jr.

Depot of French Patent Medicines, Chemicals, &c.

DIRECT IMPORTATION FROM PARIS.

Received lately and for sale at the house of Rogg and Co.

Rodier's PILLS, Blancard's PILLS,
Dupuy's ELIXIR, Trousseau's ...
Rogg's SYRUP, Anderson's SYRUP,
Fabre's SYRUP, Gentilhomme's SYRUP,
Vichy Lets and Vichy WATERS,
Vichy Pastilles, Vichy LOZENGES,
Vichy Pastilles, Vichy LOZENGES,
Vichy Pastilles, Vichy LOZENGES